



## **COP 21 locale Accord de Rouen pour le climat**

Propositions d'engagements de la Ville  
de Caudebec-lès-Elbeuf



Dans le cadre de son implication dans la COP 21 locale et de sa contribution à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques de la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf souhaite inscrire à l'Accord de Rouen pour le Climat les engagements suivants :

### **DEMARCHE GLOBALE**

1. Inscription, dès 2019, dans le processus de labellisation Cit'ergie

### **PATRIMOINE COMMUNAL**

2. Réalisation d'un programme d'audits énergétiques sur une vingtaine de bâtiments publics, afin d'identifier les plus énergivores et prioriser les travaux à réaliser (7 bâtiments scolaires, Mairie, bâtiments administratifs, culturels et sportifs)
3. Mise en place d'un outil de suivi des consommations de fluides (eau, électricité, gaz...) de l'ensemble des bâtiments communaux
4. Achèvement du programme de renouvellement des éclairages intérieurs avec passage aux LED d'ici 2022, sur l'ensemble des bâtiments publics

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

5. Extinction nocturne, de 1h à 5h, de l'éclairage de mise en valeur de la Mairie et de l'église
6. Expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public, de 1h à 5h, le long de berges de Seine (sous réserve de l'accord des villes d'Elbeuf et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf) et dans plusieurs quartiers résidentiels (type lotissements en impasse)

### **ENERGIES RENOUVELABLES**

7. Dans le cadre des opérations de rénovation de toitures identifiées dans le cadre des audits énergétiques, réalisation d'une étude de faisabilité pour l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation (simple ou collective), notamment sur la salle omnisports Marcel David
8. Evolution des contrats d'approvisionnement en électricité afin d'augmenter la part d'électricité d'origine renouvelable

### **MOBILITE**

9. Réalisation d'un Plan de Déplacement Administration (PDA) regroupant l'ensemble des actions déjà menées en interne pour développer le covoiturage, les modes de déplacements actifs (marche et vélo), l'utilisation des transports en commun, tant pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements liés à l'activité des services ;
10. Lancement d'une réflexion pour l'acquisition progressive de véhicules « à faibles émissions » dans la flotte municipale (électrique, GNV...)
11. Elaboration d'un plan d'ensemble sur la Ville pour la création de nouvelles pistes cyclables

### **ALIMENTATION – AGRICULTURE**

12. Intégration d'un objectif de 25% de produits bio et/ou locaux dans le prochain marché de prestation de la restauration scolaire, avant fin 2020
13. Lancement d'une réflexion sur la mise en place d'une table de tri sur une première cantine test, au cours de l'année scolaire 2019/2020
14. Lancement d'une réflexion sur la création d'une activité de maraichage (biologique) destinée à une distribution en circuit court, sur une parcelle au sud de la ville

## **BIODIVERSITE**

15. Elaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts, avec l'accompagnement de la Métropole Rouen Normandie
16. Végétalisation progressive du cimetière municipal, dans un objectif de suppression totale des produits phytosanitaires et de changement des pratiques d'entretien
17. Installation d'une ou plusieurs ruches sur le domaine public, associée à la formation d'un employé municipal et à la réalisation d'animations pédagogiques sur les insectes pollinisateurs
18. Identification de nouvelles parcelles pouvant faire l'objet d'une gestion par éco-pâturage et mise en œuvre d'ici 2020

## **PRECARITE ENERGETIQUE**

19. Dans le cadre de la mission "habitat indigne", et en partenariat avec la Métropole, organisation d'animations destinées à accompagner/former les foyers en situation de précarité énergétique

## **EXEMPLARITE DE LA COMMUNE**

20. Eco-labellisation d'une première manifestation culturelle ou sportive en 2019, puis progressivement de l'ensemble des manifestations importantes organisées ou co-organisées par la ville d'ici fin 2020
21. Intégration constante de critères environnementaux dans les marchés publics de la ville et participation des employés municipaux en charge des achats aux formations du réseau RANCOPER
22. Inscription dans un processus d'amélioration continue des pratiques écoresponsables mises en œuvre par les services de la ville (politique papier, éco-comportements, usage des modes actifs...)